

Décision

Générale

colonial

Décision n° 955 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 955

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 juin 1964

Numéro JO

n° 7 du 01/08/1964

Date du numéro

1 août 1964

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens de 1° classe Mohamed Abado, mle 2245, et Houmed Ahmed, mie 2244, de la 2° compagnie de Milice à Tadjourah, arrivant en fin de-Contrat le 9 juillet 1964, sont mis à la retraite pour compter du 9 juillet 1964.